

Les facultés scientifiques de plusieurs universités poursuivent des études sur des sujets médicaux. En biochimie et en physiologie par exemple, ces études portent sur le rôle des vitamines et des hormones, sur les fonctions et les besoins normaux et anormaux du corps, sur les déficiences de la nutrition et sujets connexes. En pharmacologie et chimie de nouvelles substances chimiques ayant des vertus thérapeutiques sont découvertes et éprouvées. Les problèmes de l'immunisation et les méthodes de traitement des maladies infectieuses et des organismes qui les déterminent, une technique améliorée pour la détection et l'étude des bactéries, et la découverte de toxines et vaccins nouveaux ou améliorés sont autant de sujets de recherches bactériologiques.

En conséquence, le champ des recherches universitaires est aussi vaste que la science elle-même et n'est circonscrit que par les moyens limités à la disposition de chaque institution. A n'en pas douter, la plupart des découvertes basées sur les recherches scientifiques fondamentales ont été faites dans les universités et continueront probablement de l'être; d'autre part, les recherches instituées par l'Etat visent davantage à l'application directe des connaissances scientifiques aux problèmes d'importance nationale et à l'étude de problèmes particuliers qui, en raison de leur nature, de leur portée ou des facilités nombreuses qu'ils requièrent, ne peuvent pas être menés à bon terme dans les universités.

Sous-section 5.—Autres organismes de recherche.*

Le Conseil de Recherches d'Alberta.—Le Conseil de Recherches d'Alberta a été organisé en 1919 sous le nom de Conseil des recherches scientifiques et industrielles d'Alberta et placé sous le Secrétariat Provincial. Le Conseil est étroitement affilié à l'Université d'Alberta. Ses laboratoires sont dans les édifices de l'Université. Des membres du personnel universitaire ont dirigé bon nombre des travaux de recherche du Conseil. On a nommé deux investigateurs seniors à service continu qui ont obtenu le status universitaire. Le Conseil a déjà eu des crédits directs du gouvernement. Ses recherches ont porté entre autres sur l'étude des ressources houillères de la province, les levés géologiques, les sables bitumineux de la région de l'Athabaska, les études des sols, le gaz naturel et autres problèmes. Des rapports ont été publiés.

Le Conseil a été constitué en corporation en 1930 par une loi de l'Assemblée législative sous le Conseil de recherches d'Alberta et a été affilié au Conseil exécutif de l'Alberta.

Les crédits du gouvernement au Conseil de recherches ont cessé en 1933 à cause de la crise et n'ont pas été rétablis. Toutefois, le Conseil n'a pas discontinué ses travaux. L'Université a absorbé ses plus anciens investigateurs et fournit les fonds pour la poursuite d'une partie de son programme de travaux. La publication des rapports annuels s'est poursuivie jusqu'en 1935.

Présentement le Conseil continue, malgré ses modestes moyens, l'étude des ressources houillères de la province. De plus, il coopère avec le gouvernement provincial en faisant des relevés sur l'essence et des épreuves de produits pétroliers pour fins de spécifications. L'organisation et les laboratoires du Conseil sont encore intacts et ses travaux pourront s'accroître dès qu'il obtiendra des fonds.

The Ontario Research Foundation.—The Ontario Research Foundation fut établie par une loi de l'Assemblée législative en 1928. Une dotation fut créée à même les souscriptions versées pendant cinq ans par les manufacturiers, les sociétés et les particuliers et les contributions du gouvernement provincial égales aux sommes

*La matière de cette sous-section a été préparée à même les informations fournies par les divers organismes dont il est question.